Sourate N° 52 : Aṭ-Ṭûr

(mecquoise, nombre de versets : 49, ordre chronologique : 76)

سُورَةُ الطُّورِ

Les mérites de sourate Aṭ-Ṭûr

Jubayr Ibn Muṭ'îm ﷺ rapporte avoir entendu le Prophète ﷺ réciter la sourate *Aṭ-Ṭûr* lors de la prière du coucher de soleil : « Je n'ai jamais entendu de plus belle voix, ou de plus belle récitation que la sienne. »[313]

Alors qu'Umm Salama se plaignit auprès du Prophète ﷺ de douleur, il ﷺ lui dit : **« Accomplis la circumambulation derrière les gens, sur une monture. »** Puis, elle rapporta : « Lorsque j'accomplis la circumambulation, j'entendis le Prophète ﷺ réciter la sourate *Aṭ-Ṭûr* en priant près de la Maison. »[314]

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ وَالطُّورِ ﴿١﴾ وَكِتَابٍ مَسْطُورٍ ﴿٢﴾ فِي رَقٍّ مَنْشُورٍ ﴿٣﴾ وَالْبَيْتِ الْمَعْمُورِ ﴿٤﴾ وَالسَّقْفِ الْمَرْفُوعِ ﴿٥﴾ وَالْبَحْرِ الْمَسْجُورِ ﴿٦﴾ إِنَّ عَذَابَ رَبِّكَ لَوَاقِعٌ ﴿٧﴾ مَا لَهُ مِن دَافِعٍ ﴿٨﴾ يَوْمَ تَمُورُ السَّمَاءُ مَوْرًا ﴿٩﴾ وَتَسِيرُ الْجِبَالُ سَيْرًا ﴿١٠﴾ فَوَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿١١﴾ الَّذِينَ هُمْ فِي خَوْضٍ يَلْعَبُونَ ﴿١٢﴾ يَوْمَ يُدَعُّونَ إِلَىٰ نَارِ جَهَنَّمَ دَعًّا ﴿١٣﴾ هَٰذِهِ النَّارُ الَّتِي كُنتُم بِهَا تُكَذِّبُونَ ﴿١٤﴾ أَفَسِحْرٌ هَٰذَا أَمْ أَنتُمْ لَا تُبْصِرُونَ ﴿١٥﴾ اصْلَوْهَا فَاصْبِرُوا أَوْ لَا تَصْبِرُوا سَوَاءٌ عَلَيْكُمْ ۖ إِنَّمَا تُجْزَوْنَ مَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٦﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

(1). Par Aṭ-Ṭûr ! (2). Et par un Livre écrit (3). sur un parchemin déployé ! (4). Et par la Maison peuplée ! (5). Et par la voûte élevée ! (6). Et par la mer allumée ! (7). Le châtiment de ton Seigneur est inéluctable. (8). Nul ne pourra

[313] *Al-Muwaṭṭâ'* (1/78), *Fatḥ Al-Bârî* (2/289), Muslim (1/338).
[314] *Fatḥ Al-Bârî* (8/468).

le repousser. (9). Le jour où le ciel sera agité d'un tourbillonnement, (10). et les montagnes se mettront en marche. (11). Ce jour-là, malheur à ceux qui traitent [les signes d'Allah] de mensonges, (12). ceux qui s'ébattent dans des discours frivoles (13). le jour où ils seront brutalement poussés au Feu de l'Enfer : (14). « Voilà le Feu que vous traitiez de mensonge ! (15). Est-ce de la magie ? Ou bien ne voyez-vous pas clair ? (16). Brûlez dedans ! Supportez ou ne supportez pas, ce sera égal pour vous ; vous n'êtes rétribués que selon ce que vous faisiez. »

Le serment divin concernant l'au-delà (V1-8)

Le Très-Haut jure par Ses créations, qui démontrent Sa puissance absolue, que Son châtiment est bien réel et que nul ne pourra le détourner de ceux qui le méritent.

Par Aṭ-Ṭûr ! Le mot « aṭ-ṭûr » (الطُّور) désigne une montagne sur laquelle se trouvent des arbres, comme celle sur laquelle Allah parla à Mûsâ ou celle où 'Îsâ fut investi de la mission prophétique. Quant aux montagnes dépourvues d'arbres, elles sont appelées « jabal » (جَبَل) en arabe.

Et par un Livre écrit. Certains ont dit qu'il s'agit de la Tablette gardée (Al-Lawḥu-l-Maḥfûẓh), d'autres ont dit qu'il s'agit des Livres révélés aux hommes et que ceux-ci copient puis lisent **sur un parchemin déployé ! Et par la Maison peuplée !**

Dans le récit du Voyage nocturne, le Messager d'Allah ﷺ a raconté ce qui se produisit lorsqu'il parvint au septième ciel : **« On m'a ensuite élevé à la Maison peuplée, je vis soixante-dix mille anges y entrer chaque jour puis la quitter sans jamais y retourner. »**[315]

La Maison peuplée est au ciel pour les anges ce que la Ka'ba est aux hommes sur Terre. Les anges y adorent Allah et y effectuent des circumambulations. C'est pourquoi le Prophète ﷺ trouva Ibrâhîm, l'ami intime d'Allah, au septième ciel, adossé à la Maison peuplée, lui qui fut le constructeur de la Ka'ba, et la récompense est de même nature que l'acte. Ainsi, dans chaque ciel se trouve une Maison dans laquelle les habitants de ce ciel adorent Allah. Celle du ciel le plus proche est appelée Baytu-l-'Izza, Maison de la gloire, et Allah est le plus savant.

---

[315] *Fatḥ Al-Bârî* (6/349), Muslim (1/150).

﴿ **Et par la voûte élevée !** ﴾ D'après 'Alî[316], ce verset désigne le ciel, puis il récita :

﴿ وَجَعَلْنَا ٱلسَّمَآءَ سَقْفًا مَّحْفُوظًا ۖ وَهُمْ عَنْ ءَايَٰتِهَا مُعْرِضُونَ ﴿٣٢﴾ ﴾

﴿ **Et Nous avons fait du ciel un toit protégé. Et, cependant, ils se détournent de ses merveilles.** ﴾[317]

﴿ **Et par la mer allumée (masjûr) !** ﴾ Cela concerne les mers de la Terre, d'après la plupart des exégètes. Concernant le sens du terme « masjûr » (مَسْجُور), certains ont dit qu'il signifiait « allumée », comme dans le verset suivant :

﴿ وَإِذَا ٱلْبِحَارُ سُجِّرَتْ ﴿٦﴾ ﴾

﴿ **Et les mers allumées...** ﴾[318]

La mer s'embrasera au Jour de la Résurrection et encerclera les hommes. Telle est l'explication donnée par 'Alî Ibn Abî Tâlib, Sa'îd Ibn Jubayr, Mujâhid, 'Abdu-l-Lâh Ibn 'Ubayd Ibn 'Umayr, entre autres.[319]

D'autres ont dit que le mot « masjûr » signifie « remplie », à l'instar de Qatâda.

﴿ **Le châtiment de ton Seigneur est inéluctable.** ﴾ Ceci est l'objet du serment fait par Allah : Son châtiment s'abattra sur les mécréants de façon inéluctable, ﴿ **nul ne pourra le repousser.** ﴾

On rapporte qu'une nuit, 'Umar ﷺ faisait une ronde à Médine, lorsqu'il passa devant la demeure d'un musulman qui était en train de prier. Il s'arrêta pour écouter sa récitation. Il récitait alors la sourate At-Tûr. Arrivé au verset : ﴿ **Le châtiment de ton Seigneur est inéluctable. Nul ne pourra le repousser** ﴾, 'Umar ﷺ dit : « Ce serment, par le Seigneur de la Ka'ba, est vérité ! » Il descendit alors de son âne, s'adossa contre un mur et resta ainsi un moment avant de retourner chez lui. Il demeura ainsi durant un mois, les gens venant le visiter, sans que personne ne sache de quoi il souffrait.[320]

---

[316] Rapporté par Sufyân Ath-Thawrî, Shu'ba, Abû Al-Ahwas. At-Tabarî (22/257, 258). Mujâhid, Qatâda, As-Suddî, Ibn Jurayj et Ibn Zayd en ont donné la même interprétation, choisie par Ibn Jarîr.

[317] S21 V32.

[318] S81 V6.

[319] At-Tabarî (22/458).

[320] Al-Hâfizh Abû Bakr Ibn Abî Ad-Dunyâ le rapporte de Ja'far Ibn Zayd Al-'Abdî.

La description du Jour de la Résurrection (V9-16)

﴿ **Le jour où le ciel sera agité d'un tourbillonnement.** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ et Qatâda expliquent que le ciel se mettra à bouger.[321] D'après Mujâhid et Ad-Dahhâk, il se mettra à tourbillonner, si bien, précise Ad-Dahhâk, que ses parties se fracasseront les unes sur les autres.[322] ﴿ **Et les montagnes se mettront en marche** ﴾, elles disparaîtront comme de la poussière dispersée. ﴿ **Ce jour-là, malheur à ceux qui traitent [les signes d'Allah] de mensonges** ﴾ pour le châtiment qu'Allah leur réserve.

﴿ **Ceux qui s'ébattent dans des discours frivoles** ﴾, ils tiennent des conversations futiles et se moquent de la religion.

﴿ **Le jour où ils seront brutalement poussés au Feu de l'Enfer : « Voilà le Feu que vous traitiez de mensonge.** ﴾ Tels sont les propos que leur tiendront les anges chargés de l'Enfer, à titre de reproche.

﴿ **Est-ce de la magie ? Ou bien ne voyez-vous pas clair ? Brûlez dedans !** ﴾ Soyez-y engloutis ! ﴿ **Supportez ou ne supportez pas, ce sera égal pour vous** ﴾, vous ne pourrez pas y échapper ! ﴿ **Vous n'êtes rétribués que selon ce que vous faisiez** » ﴾, chacun est rétribué selon ses œuvres, nul n'est lésé.

﴿ إِنَّ ٱلْمُتَّقِينَ فِى جَنَّٰتٍ وَنَعِيمٍ ﴿١٧﴾ فَٰكِهِينَ بِمَآ ءَاتَىٰهُمْ رَبُّهُمْ وَوَقَىٰهُمْ رَبُّهُمْ عَذَابَ ٱلْجَحِيمِ ﴿١٨﴾ كُلُوا۟ وَٱشْرَبُوا۟ هَنِيٓـًٔۢا بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿١٩﴾ مُتَّكِـِٔينَ عَلَىٰ سُرُرٍ مَّصْفُوفَةٍ ۖ وَزَوَّجْنَٰهُم بِحُورٍ عِينٍ ﴿٢٠﴾ ﴾

﴿ (17). Les pieux seront dans des jardins et dans des délices, (18). se réjouissant de ce que leur Seigneur leur aura donné, et leur Seigneur les aura protégés du châtiment de la Fournaise. (19). « En récompense de ce que vous faisiez, mangez et buvez en toute sérénité, (20). accoudés sur des lits bien rangés ! » Et Nous leur ferons épouser des houris aux grands yeux noirs. ﴾

Le sort réservé aux pieux (V17-20)

Décrivant le sort des pieux, à l'opposé de celui des réprouvés, Allah dit : ﴿ **Les pieux seront dans des jardins et dans des délices, se réjouissant de ce que leur Seigneur leur aura donné** ﴾ comme nourritures, boissons, parures, demeures, montures et autres bienfaits, ﴿ **et leur Seigneur les aura protégés du**

[321] At-Tabarî (22/462).
[322] At-Tabarî (22/362).

châtiment de la Fournaise ﴾, Il les aura sauvés du châtiment de l'Enfer, et ceci est une grâce en elle-même, s'ajoutant à l'entrée au Paradis.

Ils trouveront au Paradis ce que nul œil n'a vu, nulle oreille n'a entendu et nul esprit n'a imaginé.

﴿ **En récompense de ce que vous faisiez, mangez et buvez en toute sérénité.** ﴾ Ce verset est semblable au suivant :

﴿ كُلُوا۟ وَٱشْرَبُوا۟ هَنِيٓـًٔۢا بِمَآ أَسْلَفْتُمْ فِى ٱلْأَيَّامِ ٱلْخَالِيَةِ ﴿٢٤﴾ ﴾

﴿ **Mangez et buvez en paix pour ce que vous avez avancé dans les jours passés !** ﴾ [323]

Ceci, par la grâce d'Allah.

﴿ **Accoudés sur des lits bien rangés.** ﴾ Al-Haytham Ibn Mâlik Aṭ-Ṭâ'î ﷺ rapporte avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « **L'homme sera accoudé durant quarante années sans se déplacer ni s'en lasser, tout ce que son âme désire et ce qui réjouit ses yeux venant ainsi à lui.** »

Le terme « maṣfûfa » (مَصْفُوفَة) signifie que les lits seront en face les uns des autres, comme le Très-Haut le dit ailleurs :

﴿ عَلَىٰ سُرُرٍ مُّتَقَٰبِلِينَ ﴿٤٤﴾ ﴾

﴿ **Sur des lits, face-à-face.** ﴾ [324]

﴿ **Et Nous leur ferons épouser des houris aux grands yeux noirs** ﴾, des épouses chastes, des houris aux yeux noirs agréables à voir.

﴿ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَٱتَّبَعَتْهُمْ ذُرِّيَّتُهُم بِإِيمَٰنٍ أَلْحَقْنَا بِهِمْ ذُرِّيَّتَهُمْ وَمَآ أَلَتْنَٰهُم مِّنْ عَمَلِهِم مِّن شَىْءٍ ۚ كُلُّ ٱمْرِئٍۭ بِمَا كَسَبَ رَهِينٌ ﴿٢١﴾ وَأَمْدَدْنَٰهُم بِفَٰكِهَةٍ وَلَحْمٍ مِّمَّا يَشْتَهُونَ ﴿٢٢﴾ يَتَنَٰزَعُونَ فِيهَا كَأْسًا لَّا لَغْوٌ فِيهَا وَلَا تَأْثِيمٌ ﴿٢٣﴾ ۞ وَيَطُوفُ عَلَيْهِمْ غِلْمَانٌ لَّهُمْ كَأَنَّهُمْ لُؤْلُؤٌ مَّكْنُونٌ ﴿٢٤﴾ وَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ يَتَسَآءَلُونَ ﴿٢٥﴾ قَالُوٓا۟ إِنَّا كُنَّا قَبْلُ فِىٓ أَهْلِنَا مُشْفِقِينَ ﴿٢٦﴾ فَمَنَّ ٱللَّهُ عَلَيْنَا وَوَقَىٰنَا عَذَابَ ٱلسَّمُومِ ﴿٢٧﴾ إِنَّا كُنَّا مِن قَبْلُ نَدْعُوهُ ۖ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْبَرُّ ٱلرَّحِيمُ ﴿٢٨﴾ ﴾

[323] S69 V24.
[324] S37 V44.

﴿ (21). Ceux qui auront cru et dont les descendants les auront suivis dans la foi, Nous ferons que leurs descendants les rejoignent. Et Nous ne diminuerons en rien le mérite de leurs œuvres, chacun étant tenu responsable de ce qu'il aura acquis. (22). Nous les pourvoirons abondamment des fruits et des viandes qu'ils désireront. (23). Là, ils se passeront les uns les autres une coupe qui ne provoquera ni vanité ni incrimination. (24). Et parmi eux circuleront des garçons à leur service, pareils à des perles bien conservées. (25). Et ils se tourneront les uns vers les autres s'interrogeant. (26). Ils diront : « Nous vivions au milieu des nôtres dans la crainte [d'Allah], (27). puis Allah nous a favorisés et protégés du châtiment du Samûm. (28). Auparavant, nous L'invoquions. C'est Lui certes, le Charitable, le Très-Miséricordieux. » ﴾

Les pieux descendants du croyant le rejoindront au Paradis (V21)

Le Très-Haut, de par Sa grâce et Son immense générosité, nous informe que les descendants des croyants ayant suivi ces derniers dans la foi seront au même rang qu'eux au Paradis, et ce même s'ils n'ont pas accompli autant de bonnes œuvres qu'eux. Ceci est une récompense pour leurs parents qui se réjouiront de voir leurs descendants les rejoindre, sans qu'il ne soit retiré quoi que ce soit des œuvres des parents : **﴿ Nous ferons que leurs descendants les rejoignent. Et Nous ne diminuerons en rien le mérite de leurs œuvres. ﴾**

Ibn ʿAbbâs ﷺ dit : « Allah élèvera les descendants des croyants à leur niveau même si leurs œuvres étaient moins importantes, afin qu'ils se réjouissent de leur compagnie. » Puis, il récita : **﴿ Ceux qui auront cru et dont les descendants les auront suivis dans la foi, Nous ferons que leurs descendants les rejoignent. Et Nous ne diminuerons en rien le mérite de leurs œuvres. ﴾** [325]

On rapporte aussi d'Ibn ʿAbbâs ﷺ : « Lorsque l'homme entrera au Paradis, il s'enquerra de ses parents, de son épouse et de ses enfants et il lui sera dit : "Ils n'ont pas atteint ton degré." Il dira alors : "Seigneur, j'ai œuvré pour moi et pour eux !" On leur ordonnera alors de le rejoindre. » Et Ibn ʿAbbâs ﷺ récita : **﴿ Ceux qui auront cru et dont les descendants les auront suivis dans la foi, Nous ferons que leurs descendants les rejoignent. ﴾** [326]

ʿAlî Ibn Abî Ṭâlib ﷺ rapporte que Khadîja demanda au Prophète ﷺ quel était le sort de deux de ses enfants morts à l'époque antéislamique. Il répondit :

---

[325] *Tafsîr Ath-Thawrî* (283), Aṭ-Ṭabarî (22/467).

[326] Aṭ-Ṭabarânî, rapporté par Saʿîd Ibn Jubayr. Il est dit qu'il se peut que cette parole remonte au Prophète ﷺ.

« Ils sont au Feu. » Lorsqu'il vit la désapprobation sur son visage, il ajouta : **« Si tu voyais leur place, tu les détesterais. »** Elle demanda alors : « Ô Messager d'Allah, et le fils que nous avons eu ensemble ? » Il répondit : **« Il est au Paradis. »** Puis, il dit : **« Les croyants et leurs enfants sont au Paradis tandis que les polythéistes et leurs enfants sont au Feu. »** Puis, il récita : **﴿ Ceux qui auront cru et dont les descendants les auront suivis dans la foi, Nous ferons que leurs descendants les rejoignent. ﴾** [327]

Ceci procède de la grâce qu'Allah accorde aux enfants par le biais de la bénédiction obtenue par leurs parents ayant œuvré en bien.

De même, les parents peuvent bénéficier de la piété de leurs enfants.

Abû Hurayra ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Allah élève en degré le pieux serviteur au Paradis si bien que celui-ci demande : "Ô Seigneur ! En quel honneur ?" Il lui répond alors : "Grâce à ton enfant qui implorait le pardon pour toi !" »** [328]

Abû Hurayra ﷺ rapporte aussi cette parole prophétique : **« Lorsque le Fils d'Âdam meurt, ses œuvres s'interrompent, à l'exception de trois d'entre elles : une aumône continue, une science de laquelle les hommes profitent et un enfant pieux qui invoque en sa faveur. »** [329]

Allah ne lèse personne

﴿ Chacun étant tenu responsable de ce qu'il aura acquis. ﴾ Après avoir parlé de la grâce qu'Il accordera aux enfants des pieux, qu'Il élèvera au niveau de leurs parents, le Très-Haut rappelle que nul ne saurait être puni à la place d'un autre, de par Sa justice absolue.

Nul ne portera les péchés d'autrui, pas même le père ceux de son fils ou vice versa.

Il dit ailleurs :

﴿ كُلُّ نَفْسٍ بِمَا كَسَبَتْ رَهِينَةٌ ﴿٣٨﴾ إِلَّا أَصْحَابَ الْيَمِينِ ﴿٣٩﴾ فِي جَنَّاتٍ يَتَسَاءَلُونَ ﴿٤٠﴾ عَنِ الْمُجْرِمِينَ ﴿٤١﴾ ﴾

﴿ Toute âme est l'otage de ce qu'elle a acquis. Sauf les gens de la droite (les élus), dans des jardins, ils s'interrogeront au sujet des criminels. ﴾ [330]

---

[327] Aḥmad (1/135).
[328] Aḥmad (2/509).
[329] Muslim (3/1255).
[330] S74 V38-41.

Les délices du Paradis (V22-28)

﴿ **Nous les pourvoirons abondamment des fruits et des viandes qu'ils désireront. Là, ils se passeront les uns les autres une coupe** ﴾, contenant du vin, d'après Ad-Dahhâk, ﴿ **qui ne provoquera ni vanité** ﴾, « laghw » (لَغْو) désigne, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, ce qui est futile, ﴿ **ni incrimination** ﴾, « ta'thîm » (تَأْثِيم) désigne le mensonge.[331]

Mujâhid explique qu'en buvant ce vin, ils ne s'insulteront pas et ne commettront pas de péché.

En effet, le vin aura été débarrassé des conséquences néfastes qu'il a ici-bas, il aura été purifié de ses maux, comme l'indique Qatâda.[332]

Nous avions vu dans l'exégèse d'autres versets que le vin de l'au-delà ne causera pas de tort ni de maux physiques, nous voyons ici qu'il ne poussera pas non plus celui qui le consomme à prononcer des paroles futiles et sans intérêt.

D'autres versets indiquent qu'il aura belle apparence et bon goût :

﴿ بَيْضَآءَ لَذَّةٍ لِّلشَّٰرِبِينَ ﴿٤٦﴾ لَا فِيهَا غَوْلٌ وَلَا هُمْ عَنْهَا يُنزَفُونَ ﴿٤٧﴾ ﴾

﴿ **Blanche, savoureuse à boire, elle n'offusquera point leur raison et ne les enivrera pas.** ﴾ [333]

﴿ **Et parmi eux circuleront des garçons à leur service, pareils à des perles bien conservées.** ﴾ Le Très-Haut décrit ici la beauté des serviteurs des gens du Paradis, comme Il l'a décrite dans ces autres versets :

﴿ يَطُوفُ عَلَيْهِمْ وِلْدَٰنٌ مُّخَلَّدُونَ ﴿١٧﴾ بِأَكْوَابٍ وَأَبَارِيقَ وَكَأْسٍ مِّن مَّعِينٍ ﴿١٨﴾ ﴾

﴿ **Parmi eux circuleront des garçons éternellement jeunes, avec des coupes, des aiguières et un verre [rempli] d'une liqueur de source.** ﴾ [334]

﴿ **Et ils se tourneront les uns vers les autres s'interrogeant** ﴾, au sujet de leurs œuvres et de leur situation dans le bas-monde. ﴿ **Ils diront : « Nous vivions au milieu des nôtres dans la crainte** ﴾ d'Allah et de Son châtiment, ﴿ **puis Allah nous a favorisés et protégés du châtiment du Samûm** ﴾, Il nous a ainsi préservés de ce que nous craignions. ﴿ **Auparavant, nous L'invoquions** ﴾ avec

---

[331] At-Tabarî (22/474).
[332] At-Tabarî (22/474).
[333] S37 V46-47. Voir aussi S56 V19.
[334] S56 V17-18.

humilité, si bien qu'Il a exaucé nos invocations et accédé à nos demandes. ﴿ C'est Lui certes, le Charitable, le Très-Miséricordieux. » ﴾

﴿ فَذَكِّرْ فَمَآ أَنتَ بِنِعْمَتِ رَبِّكَ بِكَاهِنٍ وَلَا مَجْنُونٍ ﴿٢٩﴾ أَمْ يَقُولُونَ شَاعِرٌ نَّتَرَبَّصُ بِهِۦ رَيْبَ ٱلْمَنُونِ ﴿٣٠﴾ قُلْ تَرَبَّصُوا۟ فَإِنِّى مَعَكُم مِّنَ ٱلْمُتَرَبِّصِينَ ﴿٣١﴾ أَمْ تَأْمُرُهُمْ أَحْلَٰمُهُم بِهَٰذَآ أَمْ هُمْ قَوْمٌ طَاغُونَ ﴿٣٢﴾ أَمْ يَقُولُونَ تَقَوَّلَهُۥ ۚ بَل لَّا يُؤْمِنُونَ ﴿٣٣﴾ فَلْيَأْتُوا۟ بِحَدِيثٍ مِّثْلِهِۦٓ إِن كَانُوا۟ صَٰدِقِينَ ﴿٣٤﴾ ﴾

﴿ (29). Rappelle donc et par la grâce de ton Seigneur tu n'es ni un devin ni un possédé. (30). Ou bien disent-ils : « C'est un poète ! Attendons pour lui le coup de la mort ! » (31). Dis : « Attendez ! Je suis avec vous parmi ceux qui attendent ! » (32). Est-ce leur raison qui leur commande cela ? Ou sont-ils des gens outranciers ? (33). Ou bien disent-ils : « Il l'a inventé lui-même » ? Non... mais ils ne croient pas. (34). Eh bien, qu'ils produisent un récit pareil à lui (le Coran), s'ils sont véridiques. ﴾

Les accusations des polythéistes à l'encontre du Prophète ﷺ sont infondées (V29-34)

﴿ **Rappelle donc** ﴾, le Très-Haut ordonne à Son Messager de transmettre le message et dénonce les fausses accusations émises par les polythéistes à son sujet : ﴿ **et par la grâce de ton Seigneur tu n'es ni un devin** ﴾, à savoir un voyant qui reçoit certaines informations que les djinns ont interceptées au ciel, ﴿ **ni un possédé** ﴾ par le diable.

﴿ **Ou bien disent-ils : « C'est un poète ! Attendons pour lui le coup de la mort ! »** ﴾ Attendons que la mort s'empare de lui, et nous en serons débarrassés. ﴿ **Dis : « Attendez ! Je suis avec vous parmi ceux qui attendent ! »** ﴾ Vous saurez bientôt à qui reviendra la bonne issue et la victoire ici-bas et dans l'au-delà.

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte que lorsque les polythéistes de Quraysh se réunirent dans leur assemblée (Dâr An-Nadwa) afin de discuter du cas du Prophète ﷺ, l'un dit : « Enchaînez-le jusqu'à ce que la mort le prenne, comme ce fut le cas des poètes qui sévirent avant lui, tel Zuhayr et An-Nâbigha, car il n'est, lui aussi, rien d'autre qu'un poète ! » Allah leur répondit alors par ce verset : ﴿ **Ou bien disent-ils : « C'est un poète ! Attendons pour lui le coup de la mort ! »** ﴾ [335]

[335] Aṭ-Ṭabarî (22/479).

﴿ **Est-ce leur raison qui leur commande cela** ﴾, c'est-à-dire de propager de telles paroles, qu'ils savent eux-mêmes être des mensonges ? ﴿ **Ou sont-ils des gens outranciers** ﴾, rebelles et obstinés à refuser la vérité ?

﴿ **Ou bien disent-ils : « Il l'a inventé lui-même »** ﴾ Il a inventé ce Coran. ﴿ **Non... mais ils ne croient pas** ﴾, non, c'est plutôt leur mécréance qui les pousse à de tels propos. ﴿ **Eh bien, qu'ils produisent un récit pareil à lui (le Coran), s'ils sont véridiques.** ﴾ S'ils pensent réellement que le Prophète ﷺ a inventé ce Coran, qu'ils en produisent donc un semblable !

Or, si tous les hommes et les djinns se réunissaient, ils ne parviendraient jamais à produire ne serait-ce qu'une seule sourate semblable à celles du Coran.

﴿ أَمْ خُلِقُوا۟ مِنْ غَيْرِ شَىْءٍ أَمْ هُمُ ٱلْخَٰلِقُونَ ﴿٣٥﴾ أَمْ خَلَقُوا۟ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ ۚ بَل لَّا يُوقِنُونَ ﴿٣٦﴾ أَمْ عِندَهُمْ خَزَآئِنُ رَبِّكَ أَمْ هُمُ ٱلْمُصَيْطِرُونَ ﴿٣٧﴾ أَمْ لَهُمْ سُلَّمٌ يَسْتَمِعُونَ فِيهِ ۖ فَلْيَأْتِ مُسْتَمِعُهُم بِسُلْطَٰنٍ مُّبِينٍ ﴿٣٨﴾ أَمْ لَهُ ٱلْبَنَٰتُ وَلَكُمُ ٱلْبَنُونَ ﴿٣٩﴾ أَمْ تَسْـَٔلُهُمْ أَجْرًا فَهُم مِّن مَّغْرَمٍ مُّثْقَلُونَ ﴿٤٠﴾ أَمْ عِندَهُمُ ٱلْغَيْبُ فَهُمْ يَكْتُبُونَ ﴿٤١﴾ أَمْ يُرِيدُونَ كَيْدًا ۖ فَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ هُمُ ٱلْمَكِيدُونَ ﴿٤٢﴾ أَمْ لَهُمْ إِلَٰهٌ غَيْرُ ٱللَّهِ ۚ سُبْحَٰنَ ٱللَّهِ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٤٣﴾ ﴾

﴿ (35). Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux-mêmes leurs propres créateurs ? (36). Ou ont-ils créé les cieux et la Terre ? Mais ils n'ont plutôt aucune conviction. (37). Possèdent-ils les trésors de ton Seigneur ? Ou sont-ils les maîtres souverains ? (38). Ont-ils une échelle d'où ils écoutent ? Que celui des leurs qui reste à l'écoute apporte une preuve évidente ! (39). Ou [Allah] aurait-Il des filles, tandis que vous, des fils ? (40). Ou leur demandes-tu un salaire, de sorte qu'ils soient grevés d'une lourde dette ? (41). Ou bien détiennent-ils l'inconnaissable pour le mentionner dans leurs écrits ? (42). Ou cherchent-ils un stratagème ? Mais ce sont ceux qui ont mécru qui sont victimes de leur propre stratagème. (43). Ou ont-ils une autre divinité digne d'adoration à part Allah ? Qu'Allah soit glorifié et purifié de tout ce qu'ils [Lui] associent ! ﴾

Des questionnements permettant de contrecarrer les prétentions des polythéistes et de prouver le monothéisme (V35-43)

Par ces questions rhétoriques, dont la réponse est évidemment négative, le Très-Haut affirme qu'Il est le seul Créateur, le seul Seigneur et par conséquent le seul digne d'adoration.

Jubayr Ibn Mut'im ﷺ rapporte avoir entendu le Prophète ﷺ réciter la sourate At-Tûr lors de la prière du coucher de soleil (al-maghrib) : « Lorsqu'il atteignit les versets : ﴿ **Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux-mêmes leurs propres créateurs ? Ou ont-ils créé les cieux et la Terre ? Mais ils n'ont plutôt aucune conviction. Possèdent-ils les trésors de ton Seigneur ? Ou sont-ils les maîtres souverains ?** ﴾, mon cœur faillit s'envoler. »[336] Il était alors encore polythéiste et était venu voir le Prophète ﷺ avec la rançon des prisonniers de Badr. Suite, notamment, à l'écoute de cette sourate, il embrassa l'islam.

Ces versets constituent un sévère blâme à l'encontre des polythéistes qui, bien qu'ils sachent qu'Allah est le seul Créateur et qu'Il n'a aucun associé en cela, Lui donnent des associés dans l'adoration.

﴿ **Possèdent-ils les trésors de ton Seigneur ? Ou sont-ils les maîtres souverains ?** ﴾ Règnent-ils sur le royaume d'Allah, ou ont-ils les clefs de Ses trésors ? Vont-ils juger les créatures ?

﴿ **Ont-ils une échelle d'où ils écoutent** ﴾ les anges rapprochés ? ﴿ **Que celui des leurs qui reste à l'écoute apporte une preuve évidente** ﴾ de la justesse de leurs prétentions et de leurs actes. Or, ceux-ci ne se basent sur rien.

﴿ **Ou [Allah] aurait-Il des filles, tandis que vous, des fils ?** ﴾ Allah leur reproche ici d'avoir prétendu que les anges étaient de sexe féminin et qu'ils étaient les filles d'Allah, alors qu'eux-mêmes préfèrent les garçons si bien que si on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit et il est débordé par la colère.

﴿ **Ou leur demandes-tu un salaire** ﴾, en échange de la transmission du message, ﴿ **de sorte qu'ils soient grevés d'une lourde dette ?** ﴾ La moindre des dépenses leur répugne.

﴿ **Ou bien détiennent-ils l'inconnaissable pour le mentionner dans leurs écrits ?** ﴾ Toutes ces questions rhétoriques ont une réponse négative.

﴿ **Ou cherchent-ils un stratagème ?** ﴾ Veulent-ils duper les gens et ruser contre le Prophète ﷺ et ses compagnons ? ﴿ **Mais ce sont ceux qui ont mécru qui sont victimes de leur propre stratagème** ﴾, leur ruse se retournera contre eux et ils en seront les victimes.

Puis, Allah blâme les polythéistes pour avoir adoré autre que Lui, et Se purifie de leurs mensonges : ﴿ **Ou ont-ils une autre divinité digne d'adoration à part Allah ? Qu'Allah soit glorifié et purifié de tout ce qu'ils [Lui] associent !** ﴾

---

[336] *Fath Al-Bârî* (8/469).

﴿ وَإِن يَرَوْا كِسْفًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ سَاقِطًا يَقُولُوا۟ سَحَابٌ مَّرْكُومٌ ﴿٤٤﴾ فَذَرْهُمْ حَتَّىٰ يُلَٰقُوا۟ يَوْمَهُمُ ٱلَّذِى
فِيهِ يُصْعَقُونَ ﴿٤٥﴾ يَوْمَ لَا يُغْنِى عَنْهُمْ كَيْدُهُمْ شَيْـًٔا وَلَا هُمْ يُنصَرُونَ ﴿٤٦﴾ وَإِنَّ لِلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ عَذَابًا
دُونَ ذَٰلِكَ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٤٧﴾ وَٱصْبِرْ لِحُكْمِ رَبِّكَ فَإِنَّكَ بِأَعْيُنِنَا ۖ وَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ حِينَ
تَقُومُ ﴿٤٨﴾ وَمِنَ ٱلَّيْلِ فَسَبِّحْهُ وَإِدْبَٰرَ ٱلنُّجُومِ ﴿٤٩﴾ ﴾

﴿ (44). Et s'ils voyaient tomber des pans du ciel, ils diraient : « Ce sont des nuages superposés. » (45). Laisse-les donc, jusqu'à ce qu'ils rencontrent leur jour où ils seront foudroyés, (46). le jour où leur ruse ne leur servira à rien, où ils ne seront pas secourus. (47). Les injustes auront un châtiment préalable. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. (48). Et supporte patiemment la décision de ton Seigneur, car en vérité, tu es sous Nos yeux. Et célèbre la gloire de ton Seigneur quand tu te lèves.(49). Glorifie-Le une partie de la nuit et au déclin des étoiles. ﴾

L'obstination des polythéistes (V44-47)

En effet, ceux-ci s'obstinent à nier la vérité, quand bien même ils la verraient de leurs propres yeux : ﴿ **Et s'ils voyaient tomber des pans du ciel** ﴾, à titre de châtiment, ﴿ **ils diraient : « Ce sont des nuages superposés. »** ﴾

Allah dit ailleurs :

﴿ وَلَوْ فَتَحْنَا عَلَيْهِم بَابًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ فَظَلُّوا۟ فِيهِ يَعْرُجُونَ ﴿١٤﴾ لَقَالُوٓا۟ إِنَّمَا سُكِّرَتْ أَبْصَٰرُنَا بَلْ نَحْنُ
قَوْمٌ مَّسْحُورُونَ ﴿١٥﴾ ﴾

﴿ **Et même si Nous ouvrions pour eux une porte du ciel, et qu'ils pussent y monter, ils diraient : « Vraiment nos yeux sont voilés. Ou plutôt, nous sommes des gens ensorcelés ! »** ﴾ [337]

﴿ **Laisse-les donc** ﴾, ô Muḥammad, ﴿ **jusqu'à ce qu'ils rencontrent leur jour où ils seront foudroyés** ﴾, au Jour de la Résurrection, ﴿ **le jour où leur ruse ne leur servira à rien** ﴾, les ruses qu'ils employaient dans le bas-monde ne leur serviront pas, le jour ﴿ **où ils ne seront pas secourus.** ﴾ Puis, le Très-Haut dit : ﴿ **Les injustes auront un châtiment préalable** ﴾, celui du bas-monde, comme Il le dit ailleurs :

[337] S15 V14-15.

﴿ وَلَنُذِيقَنَّهُم مِّنَ ٱلْعَذَابِ ٱلْأَدْنَىٰ دُونَ ٱلْعَذَابِ ٱلْأَكْبَرِ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٢١﴾ ﴾

﴿ Nous leur ferons certainement goûter au châtiment ici-bas, avant le grand châtiment, afin qu'ils reviennent ! ﴾ [338]

﴿ Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. ﴾ En effet, Nous les châtions et les éprouvons dans ce bas-monde afin qu'ils reviennent à Allah, mais ils ne comprennent pas ce qui est attendu d'eux, pire encore, ils reviennent à une situation encore plus mauvaise qu'auparavant !

Allah exhorte Son Messager ﷺ à la patience et à Sa glorification (V48-49)

﴿ Et supporte patiemment la décision de ton Seigneur, car en vérité, tu es sous Nos yeux. ﴾ Patiente sur leurs torts, et ne t'en soucie guère, car tu es sous Notre protection et Allah te préserve des gens.

﴿ Et célèbre la gloire de ton Seigneur quand tu te lèves ﴾ pour prier, selon Aḍ-Ḍaḥḥâk, en disant : « Gloire et louange à Toi, ô Allah, que Ton nom soit béni et Ta majesté exaltée, nulle divinité digne d'adoration en dehors de Toi ! »[339]

Une autre interprétation du verset en est donnée par Abû Al-Jawzâ' et est choisie par Ibn Jarîr : ﴿ **quand tu te lèves** ﴾ c'est-à-dire : lorsque tu te réveilles et sors de ton lit.[340]

'Ubâda Ibn Aṣ-Ṣâmit ﷺ rapporte en effet cette parole du Messager d'Allah ﷺ : « **Celui qui se réveille la nuit et dit : "Nulle divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, seul et sans associé, à Lui la royauté, à Lui la louange et Il est Omnipotent ! Gloire à Allah, louange à Allah, nulle divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, Allah est le plus Grand, il n'y a de puissance ni de force que par Allah", puis dit : "Seigneur, pardonne-moi !" - ou, puis invoque -, il sera exaucé, et s'il décide de faire les ablutions et de prier, sa prière sera exaucée.** »[341]

---

[338] S32 V21.

[339] Aṭ-Ṭabarî (22/489). On rapporte que 'Umar récitait cette invocation en début de prière. Muslim (1/299). Elle est aussi rapportée du Prophète ﷺ : Aḥmad (3/50), Abû Dâwud (1/490), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (2/47, 50), An-Nasâ'î (2/132), Ibn Mâjah (1/264, 265).

[340] Al-Qurṭubî (17/79), Aṭ-Ṭabarî (22/488).

[341] Aḥmad (5/313), *Fatḥ Al-Bârî* (3/47), Abû Dâwud (5/305), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/359), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/215), Ibn Mâjah (2/1276).

Quant à Mujâhid et Ath-Thawrî, ﴿ **quand tu te lèves** ﴾ signifie : « Quand tu te lèves d'une assemblée. » Ath-Thawrî indique qu'il faut alors dire : « Ô Allah ! Gloire et louange à Toi ! »[342]

En effet, Abû Hurayra ﷺ rapporte cette parole du Prophète ﷺ : « **Celui qui a participé à une assemblée au cours de laquelle il a multiplié les bavardages puis a dit avant de se lever : "Gloire et louange à Toi, Allah, j'atteste qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors de Toi, j'implore Ton pardon et je me repens à Toi !", verra Allah lui pardonner ce qui s'est produit durant cette assemblée.** »[343]

﴿ **Glorifie-Le une partie de la nuit** ﴾, évoque et adore Allah par la récitation du Coran et par les prières nocturnes, comme Allah le dit ailleurs :

﴿ وَمِنَ ٱلَّيۡلِ فَتَهَجَّدۡ بِهِۦ نَافِلَةً لَّكَ عَسَىٰٓ أَن يَبۡعَثَكَ رَبُّكَ مَقَامٗا مَّحۡمُودٗا ٧٩ ﴾

﴿ **Et de la nuit consacre une partie aux prières surérogatoires afin que ton Seigneur te ressuscite en une position de gloire.** ﴾[344]

﴿ **Et au déclin des étoiles.** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ explique que ceci fait allusion aux deux unités de prière précédant la prière de l'aube, s'effectuant lorsque les étoiles sont sur le point de disparaître.[345]

Dans une narration, 'Â'isha rapporte d'ailleurs que ces unités de prière constituaient la prière surérogatoire à laquelle le Prophète ﷺ était le plus assidu.[346]

Il dit à ce propos : « **Les deux unités de prière de l'aube valent plus que ce bas-monde et ce qu'il contient !** »[347]

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Aṭ-Ṭûr, louange à Allah !

---

[342] Al-Qurṭubî (17/78).

[343] *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/392), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/105), Al-Ḥâkim (1/536), conforme aux critères de transmission de Muslim.

[344] S17 V79.

[345] Aṭ-Ṭabarî (22/379).

[346] *Fatḥ Al-Bârî* (3/55), Muslim (1/501).

[347] Muslim (1/501).